



## VNF inaugure le nouveau barrage d'Apremont et sa passe à poissons

**Après trois ans de travaux de rénovation, la Direction Territoriale Rhône Saône de VNF inaugure ce 30 juin le nouveau barrage d'Apremont (70) et sa passe à poissons. Construit au 19<sup>ème</sup> siècle, il s'agissait du dernier barrage manuel à aiguilles à être rénové du bassin Rhône Saône de VNF. Un projet qui s'inscrit dans le programme de modernisation et sécurisation de la voie d'eau mené par VNF et qui répond aux exigences de l'établissement en matière de développement durable et de préservation de la biodiversité.**

Situé sur la Petite Saône, le barrage d'Apremont était jusqu'à aujourd'hui le dernier barrage à « aiguilles » exploité du bassin Rhône Saône de VNF. Construit en 1860, VNF a lancé il y a près de trois ans un vaste projet de reconstruction afin de proposer des conditions de travail optimisées en termes de sécurité pour ses agents et de répondre aux exigences environnementales en faveur de la biodiversité.



### Trois ans de travaux pour un projet multi-usages

Les travaux ont consisté au remplacement du système manuel existant par un barrage à clapets automatisé, à la restauration du déversoir, à la mise en place d'une passerelle technique, à la construction d'une passe à poissons et d'une rampe mixte pour le passage des anguilles et des canoës.

Le nouveau barrage est constitué, aujourd'hui, de deux passes mobiles d'une largeur de 20 m, équipées de vannes à clapets, manœuvrées par deux vérins hydrauliques placés sur les piles. Les quatre vérins sont reliés à une centrale hydraulique unique, située dans l'un des bâtiments de VNF, en rive gauche de la Saône.

La passe à poissons comprend un pré-bassin et 8 bassins successifs permettant aux poissons de franchir les 2,10 m de dénivelé.

La Direction Territoriale Rhône Saône de VNF a assuré la maîtrise d'ouvrage ainsi que le pilotage des études et des travaux. C'est le groupement d'entreprises Bouygues T.P/Rouby Industrie sous la maîtrise d'œuvre du groupement Ingerop Strasbourg/Spretec/Architecture et Ouvrage d'Art/Paysage conseil qui a assuré la réalisation des travaux.

D'un montant de 6 millions d'euros, les études et travaux ont été financés par VNF à 100%. La passe à poissons a été cofinancée à 80% par l'Agence de l'Eau et l'Union européenne (Fonds FEDER).

## Le projet en images



## Modernisation des barrages : conjuguer la sécurité et la responsabilité environnementale

La reconstruction du barrage d'Apremont s'inscrit dans une politique globale menée par VNF pour :

- moderniser le réseau des infrastructures et s'adapter aux besoins des usagers
- assurer la sécurité des agents VNF en améliorant leurs conditions de travail
- garantir la fiabilité des niveaux d'eau pour en assurer les différents usages
- préserver la biodiversité et assurer la continuité écologique avec le maintien des trames vertes et bleues dans l'ensemble de ses activités.

### A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

### Contacts presse

**VNF - Direction Territoriale  
Rhône Saône :**  
Nathalie Balland  
T. 04 72 56 59 06  
[nathalie.balland@vnf.fr](mailto:nathalie.balland@vnf.fr)

**Agence de presse  
Comfluence :**  
Blandine Guyon  
T. 01 40 07 98 27  
[blandise.guyon@comfluence.fr](mailto:blandise.guyon@comfluence.fr)